

16^e session de l'Assemblée générale de l'UICN Madrid, Espagne, 5-14 novembre 1984

16/39 INSCRIPTION D'UNE FORET TROPICALE HUMIDE EXCEPTIONNELLE DU QUEENSLAND, AUSTRALIE, SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

PLEINEMENT CONSCIENTE de ce que l'un des objectifs de l'UICN est de promouvoir l'expansion et la protection des aires protégées;

CONSCIENTE EN OUTRE de ce qu'un inventaire indicatif des sites naturels dignes d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial a été publié dans *The World's Greatest Natural Areas*;

RECONNAISSANT que la région tropicale humide du Queensland du Nord, est une région de forêt tropicale humide figurant dans *The World's Greatest Natural Areas* et qu'il existe des propositions visant à élargir le réseau de parcs nationaux dans la région

RECONNAISSANT EN OUTRE que la forêt de la région tropicale humide du Queensland du Nord-Est comporte une concentration exceptionnelle d'espèces endémiques et de plantes à fleurs primitives, reliques d'espèces de faune et de flore anciennes et uniques;

SERIEUSEMENT PREOCCUPEE par toutes les menaces pesant sur les forêts humides, communautés très fragiles;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16^e session:

DEMANDE INSTAMMENT au gouvernement fédéral de l'Australie et au gouvernement du Queensland de prendre toutes les mesures à leur disposition pour protéger la région, agrandir le parc et proposer le plus vite possible l'inscription de la zone sur la Liste du patrimoine mondial.